

Dossier spécial

Démarche d'évaluation participative de projets en sécurité alimentaire : le cas du Laboratoire d'agriculture urbaine et de proximité (Labor-AT) en Abitibi-TémiscamingueLaurence Bastien^a, Véronique Provencher^b, Eli Sawadogo^c, Kaven Bernier^dDOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1554>

RÉSUMÉ. Cet article présente une démarche d'évaluation du processus de mise en œuvre et de la gouvernance d'un projet pilote en sécurité alimentaire par le Laboratoire d'agriculture urbaine et de proximité (Labor-AT), qui œuvre à l'échelle de la MRC Abitibi au Québec, au Canada. Des outils d'évaluation tels que *Faire le point sur les conditions de succès du projet* proposé par l'Institut national de santé publique du Québec et une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) ont été utilisés. Les principaux constats démontrent le temps non négligeable et nécessaire pour développer un vocabulaire commun ainsi que pour définir un but et des objectifs communs qui permettent aux organisations de s'impliquer activement vers des intérêts collectifs. Les forces complémentaires du comité de coordination du projet, les partenariats et la collaboration avec une diversité d'organisations pour rejoindre les citoyens ainsi que le soutien des professionnels locaux en santé publique permettent une gouvernance efficace du projet. L'identification de canaux de communication clairs est indispensable dans le contexte d'un projet multiacteurs. En somme, cette démarche participative d'évaluation a permis de dégager des apprentissages et des conditions de succès, dans une optique de développement des communautés.

Mots-clés : Évaluation du processus, démarche participative, gouvernance, sécurité alimentaire, analyse FFOM

ABSTRACT. *This paper is a participative evaluation of the implementation and governance process of a pilot project in food security by the Laboratoire d'agriculture urbaine et de proximité (Labor-AT) (an urban agriculture laboratory), that is active in the Abitibi MRC (regional county municipality), in Quebec, Canada. Evaluation tools were tested, such as "Faire le point sur les conditions de succès du projet" by the Institut national de santé publique du Québec and an analysis of the strengths, weaknesses, opportunities, and threats (SWOT). The main findings reveal the time required to develop a common vocabulary and to define a goal and common objectives that allow organizations to actively get involved in collective interests. The complementary strengths of the project coordination committee, the partnerships and the collaboration with various organizations to reach citizens, as well as the support of the local public health professionals, allow to efficiently govern the project. To achieve this, it is essential to identify clear communication channels in a multiple actors context. In conclusion, this participative evaluation process allowed to identify apprenticeships and conditions for success, in a community development perspective.*

Keywords: *Process evaluation, participative evaluation, governance, food security, SWOT analysis*

^a DtP, M. Sc., diplômée du Chantier d'avenir en sécurité alimentaire, Faculté des études supérieures et postdoctorales, Université Laval

^b DtP, Ph. D., professeure titulaire, Centre NUTRISS, INAF, Université Laval

^c Ph. D., Chargé d'enseignement au Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation et responsable du Chantier d'avenir en sécurité alimentaire, Université Laval

^d B.T.S. Bachelier en travail social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Organisateur communautaire, Direction de la santé publique du CISSS-AT, porteur des dossiers en sécurité alimentaire pour la MRC Abitibi.

Introduction

Pour atteindre la sécurité alimentaire, on vise une situation où « tous les citoyens d'une communauté ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (FAO, 1996, p. 264). Par contre, les données continuent de démontrer que cette situation n'est pas atteinte pour toutes les communautés, et le Québec n'en fait pas exception. En effet, ce fléau n'affecte pas seulement les populations des pays en développement. Au Québec, 11,1 % de la population vivait de l'insécurité alimentaire en 2017-2018 (Tarasuk et Mitchell, 2020) et cette situation touche toutes les régions. La pandémie a d'ailleurs exacerbé ce phénomène. Les taux d'insécurité alimentaire dans l'ensemble du Québec s'élevaient encore autour de 23 % en mai 2022, avec une majorité des gens vivant une insécurité modérée ou grave (INSPQ, 2022a).

On définit généralement l'insécurité alimentaire comme un compromis dans les apports alimentaires par manque de ressources financières (INSPQ, 2022a; Tarasuk et Mitchell, 2020). Il s'agit d'un déterminant social de santé pouvant influencer l'état de santé globale, physique, mentale et psychologique (Anctil et collab., 2012) et qui est désormais reconnu comme un problème de santé publique assez préoccupant au Canada (Men et collab., 2020b). En Abitibi-Témiscamingue, une région à l'ouest de la province, les données montrent que 7 % de la population vivait une forme d'insécurité alimentaire en 2017-2018 (CISSS-AT, 2020).

De plus en plus d'études démontrent que l'insécurité alimentaire des ménages est associée à un apport nutritionnel insuffisant, à des maladies chroniques comme le diabète et l'hypertension, à l'obésité, à des problèmes de santé mentale et à un taux de mortalité plus élevé (Gucciardi et collab., 2014; Kirkpatrick et Tarasuk, 2008; Men et collab., 2020a, 2020b). Ces maladies chroniques et ces problèmes de santé engendrent des coûts socio-économiques importants.

Au Québec, le gouvernement investit en sécurité alimentaire par le biais de différentes politiques, notamment en prévention en santé ou en visant la participation économique et l'inclusion sociale (MSSS, 2018; MTESS, 2017). Ainsi, plusieurs programmes, projets et organisations sont directement financés pour soutenir les actions dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. Selon la *Loi sur les services de santé et les services sociaux au Québec* (RLRQ, chap. S-4.2), les Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) doivent assumer une responsabilité populationnelle afin de renforcer les actions pour atténuer le développement des problèmes de santé. Cela exige, d'une part, la mise en place d'actions qui permettent de mieux répondre aux besoins exprimés ou non par la population et, d'autre part, le développement de réponses innovantes afin d'intervenir en amont sur les déterminants de la santé, notamment en sécurité alimentaire (INSPQ, 2016a).

Pour ce faire, il est indispensable d'identifier les actions pertinentes et efficaces. Ainsi, une étape importante pour améliorer les actions entreprises repose dans l'évaluation. La documentation du processus d'un projet permet d'observer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas afin d'en dégager les forces, les faiblesses et les conditions de succès dans une perspective d'amélioration continue.

De façon générale, l'évaluation est un outil d'aide à la décision qui permet aux organisations et aux équipes de projets d'assurer une amélioration continue, de comprendre ce qui fonctionne bien ou moins bien au sein des projets ainsi que d'apporter les ajustements nécessaires. Selon Newcomer et ses collègues (2015), une évaluation est utile et rentable lorsqu'elle ne s'oriente pas seulement sur l'implantation et sur les résultats, mais qu'elle identifie également des pistes d'amélioration et qu'elle permet l'apprentissage. En effet, ces auteurs soutiennent que de plus en plus de gestionnaires cherchent à appuyer leurs décisions et à élaborer des politiques basées sur des données scientifiques grâce à des programmes qui ont fait l'objet d'une évaluation. C'est d'ailleurs le cas dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'accès à la saine alimentation.

Ainsi, le nouveau plan d'action de la *Politique gouvernementale de prévention en santé* mentionne qu'il faut « évaluer certains types de projets sur l'accès à la saine alimentation afin de documenter leur portée et de faire connaître les types d'intervention à favoriser » (MSSS, 2022). En ce sens, Carter et ses collègues (2014) ainsi que Milliron (2017) rapportent le besoin d'évaluer des projets en sécurité alimentaire selon une méthodologie rigoureuse et expérimentale fournissant des mesures valides et fiables afin d'observer les changements sur l'insécurité alimentaire à l'échelle individuelle ou des ménages.

Cependant, dans les projets financés localement, outre une reddition de compte demandée, le processus d'évaluation est souvent absent, et ce, par manque de temps des acteurs sur le terrain, de compétences, de protocoles simples et standardisés ou encore de ressources financières ou humaines pour y procéder (Hawkins et collab., 2020). Selon Newcomer et ses collègues (2015), les contraintes de ressources ne devraient pas limiter l'évaluation.

En effet, certaines procédures d'évaluation sont réalisables à un coût raisonnable et permettent de mobiliser les expertises disponibles sans nécessairement avoir besoin d'experts externes. Ainsi, il importe de faire des choix méthodologiques simples et adaptés au contexte. Le développement d'une culture évaluative des projets locaux en sécurité alimentaire au Québec et l'identification des méthodologies applicables aux réalités des milieux restent à approfondir.

Dans ce contexte, notre article présente d'abord une brève revue de la littérature¹ portant sur l'évaluation des projets en sécurité alimentaire afin d'identifier des méthodologies d'évaluation pertinentes. Par la suite, nous nous attarderons à la démarche d'évaluation du processus de mise en œuvre et de la gouvernance d'un projet pilote en sécurité alimentaire par le Laboratoire d'agriculture urbaine et de proximité (Labor-AT), qui œuvre à l'échelle de la MRC Abitibi au Québec, au Canada. Pour ce faire, l'outil *Faire le point sur les conditions de succès du projet* proposé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ, 2016b) et une analyse des forces, faiblesses,

opportunités et menaces (FFOM) ont été utilisés. Cet article propose donc une méthodologie d'évaluation et des outils basés sur l'évaluation participative, tels qu'ils ont été appliqués dans le contexte du milieu d'intervention.

1. Revue de littérature : approches d'évaluation pour les projets en sécurité alimentaire

Selon la littérature scientifique identifiée sur le sujet, plusieurs études ont évalué les programmes de sécurité alimentaire ou de nutrition en santé publique de petite ou plus large envergure implantés aux États-Unis (Carney et collab., 2012; Cueva et collab., 2020; Freedman et collab., 2021; Jacobson et Wetta, 2014; Joseph et collab., 2015; Krebs-Moberg et Ormsby, 2019; Milliron et collab., 2017; Ortega et collab., 2015; Smallwood et collab., 2015). Quelques études réalisées aux États-Unis se sont attardées au *Supplemental Nutrition Assistance Program* (SNAP), qui fournit une aide financière aux familles dans le besoin pour acheter des aliments sains, et au *SNAP Education* (SNAP-Ed), qui inclut un volet d'éducation à la nutrition, des campagnes de marketing social et des actions sur l'environnement alimentaire (Lepe et collab., 2019; Shah et collab., 2019).

On repère également quelques études canadiennes, dont une étude montréalaise qui identifie les différents types de personnes jointes par les services en sécurité alimentaire traditionnels (aide alimentaire) ou alternatifs (cuisines ou jardins collectifs) (Roncarolo et collab., 2015). De plus, le programme *1000 jours pour savourer la vie* de la Fondation OLO a été évalué afin de mieux connaître son processus d'implantation et ses effets observables à court terme (Leclerc et collab., 2020). Différentes composantes associées à l'évaluation de processus ont été identifiées dans la méthodologie de ces projets en sécurité alimentaire, soit la portée (*reach*), la quantité d'activités offertes (*dose delivered*), l'adéquation (*fidelity*) ainsi que la perception, l'appréciation ou la satisfaction (Cueva et collab., 2020; Joseph et collab., 2015; Krebs-Moberg et Ormsby, 2019; Lepe, 2019; Milliron et collab., 2017; Torquati et collab., 2018).

Une revue de la littérature grise sur l'évaluation de processus et sur l'évaluation participative a également été réalisée. Elle permet de constater que la culture évaluative de projets collectifs au Québec a notamment été mise de l'avant par l'organisme *Avenir d'enfants* et par le *Réseau québécois des Villes et Villages en santé* (tous deux soutenus financièrement par le gouvernement québécois) ainsi que par la *Fondation Lucie et André Chagnon*. L'INSPQ est également un acteur qui joue un rôle dans l'évaluation de quelques projets en sécurité alimentaire, notamment en lien avec un projet de coupons de fruits et légumes pour augmenter l'accessibilité économique aux aliments frais chez les familles vulnérables à l'insécurité alimentaire (INSPQ, 2019; MSSS, 2022).

Par ailleurs, on retrouve peu de rapports d'évaluation ou d'articles scientifiques parmi les multiples projets financés en sécurité alimentaire par les mesures gouvernementales. Ainsi, il existe un besoin d'une démarche d'évaluation simple et applicable au contexte des projets locaux par ses porteurs. Elle permettrait de laisser des traces et de formuler des recommandations pour assurer l'amélioration continue des projets en sécurité alimentaire.

2. Description du projet collectif d'agriculture urbaine de Labor-AT

2.1 Description du projet

Lancé en 2021, le projet Labor-AT est un laboratoire d'agriculture urbaine et de proximité dans la MRC Abitibi qui a pour objectif de favoriser la sécurité alimentaire de manière durable par un meilleur accès physique et économique à des aliments frais et sains, plus particulièrement auprès des personnes vulnérables. Le projet est financé grâce à un appui obtenu dans le cadre de la mesure 13.1 du *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale* (PAGIEPS). Cette mesure vise à améliorer l'accès à une alimentation saine, nutritive et abordable pour les personnes à faibles revenus, notamment par l'augmentation du soutien aux activités en matière de sécurité alimentaire. Ce financement est géré par la Direction de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT, 2021). Le

fiduciaire du projet Labor-AT est le Regroupement des partenaires en développement social d'Amos-région (RPDSAR).

Ce projet se démarque par sa nature collective, par le nombre d'acteurs impliqués et par la hauteur du financement obtenu. Il comprend ainsi plusieurs partenariats avec des organismes communautaires, des institutions ou groupes scolaires ainsi que des localités de la municipalité régionale de comté (MRC).

Les objectifs communs des partenaires de ce projet sont de permettre l'accessibilité d'aliments frais et sains par un approvisionnement alimentaire collectif, par la valorisation de saines habitudes alimentaires et par l'acquisition de connaissances. L'apprentissage de la planification, des méthodes et de l'utilisation du matériel de la culture à la transformation est au cœur de ce projet. Les méthodes respectueuses de l'environnement (p. ex., le compostage, la récupération d'eau de pluie et l'utilisation des résidus) sont également préconisées.

2.2 Gouvernance du projet

Le comité de coordination a assuré le recrutement et la mobilisation des membres. Dans le cadre du projet, les membres représentent une organisation, par exemple un organisme communautaire, une municipalité ou un groupe scolaire. Un intervenant est pour sa part considéré comme la personne-ressource de l'organisation. Un bénévole est quant à lui un usager, un citoyen ou un élève provenant d'une organisation membre et qui participe au projet. Le nombre de membres a varié au courant des années 2021 et 2022. En date de septembre 2021, on comptait 15 membres, dont 2 du milieu scolaire, 8 du milieu communautaire et 5 du milieu municipal.

2.3 Activités réalisées

Pour instaurer le projet Labor-AT, trois rencontres avec les membres ont été réalisées. D'abord, une formation « Étincelle » visait la visite de trois sites de production en agriculture urbaine (forêt nourricière, jardin en sol et jardin en bacs). Ensuite, deux ateliers « Révélateur » ont eu lieu

pour recenser les besoins des membres, se doter d'une vision commune ainsi que déterminer la structure et les actions du projet. Ce processus a mené à la formulation du plan d'action du projet, qui se divise en deux axes : le système alimentaire et la gouvernance. Le système alimentaire comporte trois volets : la production, la transformation et la distribution des aliments.

La première année du projet s'attardait plus spécifiquement à l'aspect production de fruits et légumes. Ainsi, les volets de transformation et de distribution des aliments seront abordés dans les prochaines étapes du projet. Les activités proposées consistaient notamment en une offre de formations autour des étapes de production de fruits et de légumes frais en jardin et en bacs par l'accompagnatrice en agriculture urbaine. Les sujets abordés dans les formations étaient notamment l'ouverture d'une parcelle, les semis intérieurs, les semis directs, la culture en bacs et la transplantation. De plus, une série de cinq vidéos de formation a été produite et rendue disponible à tous les membres.

Les différentes formations ont permis l'implantation de quatre nouveaux jardins en sol dans la MRC Abitibi. Un jardin a été implanté sur le terrain d'une école en milieu rural, un deuxième sur le terrain d'une municipalité en milieu rural, un rang de citrouilles a été créé dans un organisme communautaire et, finalement, un jardin en serre a été inauguré sur le terrain du Centre local de services communautaires (CLSC). Un organisme communautaire possédait déjà des bacs et celui-ci a donc été intégré au projet comme cinquième site de production. Les jardins étaient entretenus par des équipes de bénévoles pendant l'été 2021. L'accompagnatrice en agriculture urbaine s'assurait de faire le suivi du calendrier d'entretien et de conseiller les bénévoles.

3. Méthodologie

3.1 Recherche-action participative

L'approche de l'évaluation du projet Labor-AT se base sur la recherche-action participative. La recherche participative est :

Une approche qui met l'accent sur les relations entre les partenaires des milieux de recherche et de pratique, sur les principes de coapprentissage, de bénéfices mutuels et d'engagement à long terme, et qui intègre les théories, la participation et les pratiques dans le processus de recherche. (Wallerstein et Duran, 2006, p. 312, trad. libre)

Les parties prenantes du projet sont donc impliquées dans le processus d'évaluation. Ces dernières peuvent être à la fois les gestionnaires, les bénéficiaires, les fiduciaires ou les bénévoles du projet (Newcomer et collab., 2015). Les personnes internes ou externes au projet peuvent être consultées ou impliquées à un plus grand niveau, par exemple en collaborant à la définition des objectifs de l'évaluation, à la collecte des données, à l'analyse des résultats ou à la formulation des recommandations. L'intervention des parties prenantes dans l'évaluation permet également une meilleure mobilisation des connaissances, appuyant ainsi l'utilisation des résultats de l'évaluation par la suite (Newcomer et collab., 2015). Qui plus est, cette méthode permet de renforcer les capacités des individus qui participent à l'évaluation (Newcomer et collab., 2015).

Dans le cas du présent projet, l'équipe d'évaluation était formée des membres du comité de coordination du projet. À noter que la coordonnatrice du projet agissait désormais comme principale ressource chargée de l'évaluation dans le cadre de son mandat d'étudiante à la maîtrise en sécurité alimentaire. Elle était soutenue par deux professeurs de l'Université Laval. L'évaluation a eu lieu de mai à août 2022, soit pendant l'implantation de la première année d'activités du projet. L'expérience de l'organisateur communautaire en évaluation, l'encadrement universitaire, la revue de littérature et la consultation d'experts dans le domaine de la sécurité alimentaire composaient les expertises en évaluation.

Une fois l'équipe formée, la première étape importante dans l'élaboration d'un plan d'évaluation est de statuer d'un but et d'objectifs précis et suffisamment détaillés (Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé, 2015). Ensuite, les questions d'évaluation sont formulées en lien avec

ceux-ci. Le but était d'évaluer le processus d'implantation du plan d'action du projet Labor-AT.

3.2 Évaluation de processus

L'évaluation du processus d'implantation du projet nous était plus pertinente dans le cas de Labor-AT, car elle correspondait à l'intention des parties prenantes souhaitant utiliser l'évaluation à des fins d'amélioration du projet.

Par la nature expérimentale du projet, une évaluation de processus a été ciblée afin de documenter l'évolution du projet et d'en dégager des apprentissages et des conditions de succès.

L'évaluation de processus s'intéresse à la manière dont les acteurs fonctionnent ensemble pour mettre en œuvre les actions d'un projet. Elle s'attarde au déroulement en temps réel d'un projet en comparant, par exemple, ce qui était prévu et ce qui a été réalisé (l'adéquation) (Joseph et collab., 2015; Leclerc et collab., 2020). Ce type d'évaluation se concentre notamment sur des détails comme la dynamique interne, la façon dont le programme ou le projet est structuré et géré ainsi que le contexte organisationnel (INSPQ, 2016b; Newcomer et collab., 2015).

L'évaluation de la mise en œuvre touche à l'appréciation des activités et permet d'obtenir les perspectives des gens à l'interne ou à l'externe du projet. Elle permet de dégager les forces et les faiblesses des actions menées. La documentation des défis rencontrés et des conditions de succès fait notamment partie de l'évaluation de processus afin de réajuster et d'améliorer le projet.

3.3 Type d'évaluation

Outre l'approche d'évaluation participative, d'autres qualificatifs permettent de décrire le type d'évaluation retenu. Dans ce cas-ci, il s'agit d'une évaluation à l'interne, également appelée autoévaluation, étant donné que celle-ci est menée par l'équipe de coordination du projet, sans confier le mandat à l'externe.

Finalement, il s'agit d'une évaluation sommative, qui permet de faire le point et d'énoncer un jugement la première année du projet (Newcomer et collab., 2015).

3.4 Questionnaire et groupes de discussion

Afin de connaître les points de vue des participants sur les activités du projet qui ont eu lieu dans la première année d'exécution des actions, des groupes de discussion ont été menés. Le groupe de discussion est une méthode de collecte de données qui convient aux processus de recherche-action et qui est appropriée dans une visée d'amélioration ou de recherche de solutions (Baribeau et Germain, 2010). Comme le propose Geoffrion (2003), le groupe de discussion permet une compréhension plus approfondie des réponses fournies par les participants en fournissant de plus amples détails sur les données quantitatives ou sur les questionnaires. Il permet également d'identifier rapidement les consensus et les désaccords, et requiert moins de temps et moins d'argent que les entretiens individuels ou les enquêtes populationnelles (Baribeau et Germain, 2010).

Dans le cadre de notre recherche, l'objectif des groupes de discussion était de dégager les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (FFOM) reliées à la mise en œuvre des activités du projet Labor-AT en recueillant la perspective des membres et des bénévoles participants afin de dégager des conditions de succès.

3.5 Plan d'évaluation et collecte de données

Le plan d'évaluation élaboré pour le projet Labor-AT contient deux objets principaux. Dans un premier temps, nous nous intéressons au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des actions concrètes et, dans un second temps, à la gouvernance du projet. Il sera ainsi possible de dégager les forces, les faiblesses et les conditions de succès reliées à la mise en œuvre des activités et à la gouvernance de la première année du projet afin de formuler des recommandations pour la suite du projet.

3.5.1 Mise en œuvre des actions

Planification et réalisation des activités

Afin de connaître la réalisation des activités planifiées, quatre indicateurs au plan d'action ont été retenus : la comparaison entre les plans des jardins et ceux réellement implantés; la réalisation du calendrier d'entretien prévu; le nombre de formations données/prévues; et le nombre de capsules vidéo réalisées comparativement au nombre prévu.

Le comité d'évaluation a sélectionné plus particulièrement les indicateurs propres à la formation et à la production d'aliments puisque, pour la première année du projet, les actions se sont concentrées sur ces volets. L'indicateur concernant les capsules vidéo a été ajouté en cours de route, étant donné la décision de réaliser un volet de formation en ligne en contexte de pandémie.

La majorité de ces indicateurs peuvent être mesurés par des observations sur le terrain et par les informations mentionnées par l'accompagnatrice en agriculture urbaine, repérables dans les comptes-rendus des rencontres du comité de coordination lors desquelles se faisait le suivi de l'avancement des actions. Les données étaient compilées dans un document de suivi.

Satisfaction des participants aux formations

Le comité de coordination s'est interrogé sur la satisfaction des participants aux formations. De plus, l'animatrice en agriculture urbaine souhaitait recueillir la rétroaction de manière à y apporter des améliorations. La satisfaction des participants aux formations a été évaluée grâce à un questionnaire créé par le comité de coordination. Celui-ci a été envoyé aux participants par l'accompagnatrice en agriculture urbaine (formatrice) en version papier ou par Internet environ deux mois après les formations. Le questionnaire comprenait huit questions au total, dont cinq étaient graduées de 1 à 4 (1 étant « totalement en accord » et 4 « totalement en désaccord ») et trois à développement court permettant de détailler les points forts, les points à améliorer et les commentaires généraux.

Ce questionnaire a notamment été inspiré d'un outil développé par Avenir d'enfants (2017).

Proportion de la population ciblée atteinte

Ensuite, la portée du projet, soit la proportion de la population ciblée jointe par les activités, a été mesurée en dénombrant le nombre de participants à chaque formation, tel qu'il a été noté par la formatrice. De plus, le nombre de membres faisant partie du projet à son début (septembre 2021) comparé au nombre de membres toujours actifs à la fin de la première saison (août 2022) a également servi d'indicateur pour évaluer la population jointe.

Enseignements tirés de la manière dont les participants ont vécu l'implantation du projet

Pour évaluer la manière dont les participants ont vécu l'implantation du projet, un premier groupe de discussion a été réalisé avec les intervenants des organisations qui ont participé à l'élaboration et à la mise en œuvre des activités. Un second groupe de discussion a été mené auprès des bénévoles du projet. La division de ces deux groupes se basait sur l'hypothèse selon laquelle les intervenants du projet n'avaient pas le même vécu de l'implantation des activités que les bénévoles.

Le recrutement a été fait auprès de tous les intervenants et des bénévoles ayant fait partie d'au moins une étape ou activité du projet. Ils ont été convoqués par courriel à ces groupes lors de l'évènement de lancement du projet. Le terme « goûter-discussion » était utilisé pour convoquer les participants. La plage horaire sélectionnée était en matinée pour les intervenants et en soirée pour les bénévoles.

Le nombre maximal de participants visé était de huit. En effet, il est recommandé de mener des groupes de discussion entre 5 et 12 participants pour favoriser l'expression de tous et la fluidité de la discussion (Geoffrion, 2003).

Un guide du participant a été élaboré pour préparer ceux-ci au groupe de discussion. Ce guide résumait les principales activités ayant eu lieu lors de la première année du projet. Les questionnaires

des groupes de discussion ont été formulés directement sous la forme de forces, de faiblesses, d'opportunités et de menaces (FFOM), comme le propose l'atelier de Communagir (s. d.).

Les groupes de discussion ont duré deux heures et ont eu lieu dans une salle de la Corporation de développement communautaire d'Amos. Les participants étaient d'abord accueillis avec un léger goûter. Ensuite, une brève introduction était faite pour présenter l'objectif du goûter-discussion et de la démarche d'évaluation, suivie de l'explication de l'analyse FFOM. Les groupes de discussion étaient enregistrés à l'aide d'un microphone et les participants ont signé une autorisation d'enregistrement selon le protocole du CISSS-AT, fourni par l'organisateur communautaire. Celui-ci mentionnait la conservation de l'anonymat des propos des participants au groupe de discussion.

L'animation des groupes était assurée par l'organisateur communautaire, assisté par l'étudiante à la maîtrise en sécurité alimentaire. Leur rôle était d'abord d'établir un climat de confiance, puis d'aborder des questions claires et ouvertes, comme formulées dans le questionnaire semi-dirigé. Ensuite, ils assuraient une attention soutenue, tout en restant neutres pour éviter d'influencer la discussion et, au besoin, demandaient certaines précisions. Les deux animateurs prenaient des notes pendant les groupes de discussion. Une feuille était complétée pour chaque élément (force, faiblesse, opportunité et menace). Ensuite, une étape finale de priorisation était réservée. Quatre autocollants étaient remis aux participants, qui devaient identifier, sur chacune des feuilles, l'élément qui, à leur avis, était prioritaire pour la suite du projet.

3.5.2 Gouvernance

Le second volet de l'évaluation portait sur la gouvernance du projet. Il s'agit d'un axe à part entière dans le plan d'action du projet et pour lequel il est important d'accorder une attention particulière dans l'évaluation. En effet, la réalisation d'un projet repose en grande partie sur la manière dont celui-ci est géré. Pour ce faire, une question précise a été formulée sur la gouvernance du projet, dans le but de dégager des apprentissages par le

biais des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces.

Enseignements tirés de la manière dont le projet a été coordonné

Afin de répondre à cette question, un groupe de discussion a été mené avec les membres du comité de coordination du projet. Tous les membres ayant fait partie de la coordination du projet entre mai 2021 et juin 2022 ont été conviés. Au total, six personnes ont fait partie de ce comité. Cinq d'entre elles ont pu être présentes. Toutefois, deux membres du comité ont assuré l'animation de la discussion, dont l'organisateur communautaire et l'étudiante à la maîtrise, ce qui limitait leur contribution. L'entretien de groupe a donc été combiné à un entretien semi-dirigé avec l'organisateur communautaire.

Le déroulement de ce groupe de discussion était le même que celui décrit précédemment. Les questions ont également été formulées à partir de l'atelier FFOM proposé par Communagir, mais, cette fois, adapté à la gouvernance du projet. L'outil *Faire le point sur les conditions de succès du projet* proposé par l'INSPQ (2016b), complété par la littérature sur le sujet, a également servi de base à la formulation des questions. Celui-ci traite des différents éléments qui favorisent la réussite d'un projet, dont les conditions liées à l'implantation du projet et les conditions organisationnelles.

Finalement, pour compléter cette sphère de l'évaluation, une analyse thématique des 15 comptes-rendus des rencontres du comité de coordination ayant eu lieu entre le 31 août 2021 et le 24 août 2022 a été réalisée. La démarche d'analyse thématique est décrite dans la section qui suit.

4. Analyse

D'abord, les données sur les indicateurs ont été regroupées dans un même document et les réponses des questionnaires de satisfaction des formations ont été compilées.

Ensuite, l'analyse des groupes de discussion s'est faite directement à partir des éléments mentionnés par les participants (forces, faiblesses, opportunités et menaces), compilés par les deux animateurs

lors des groupes de discussion. L'écoute de l'enregistrement audio a permis de documenter les éléments manquants en portant attention aux propos qui n'avaient pas été recensés dans la prise de notes. Les animateurs ont ensuite contre-validé les informations retenues.

Par la suite, l'outil *Faire le point sur les conditions de succès du projet proposé* par l'INSPQ a permis de faire l'analyse des groupes de discussion en classant les forces, faiblesses, opportunités et menaces en fonction des thèmes proposés. La première section de cet outil traite des conditions liées à l'implantation du projet et considère les thèmes suivants : clarté de la vision et des objectifs, rythme et suivi, planification, équipe optimale, communication, disponibilité et flexibilité. La deuxième section aborde les conditions organisationnelles et comprend les thèmes : stratégie, finalités et valeurs, structure, systèmes, style de gestion/leadership, dimensions politiques, ressources financières et matérielles, ressources humaines. Pour chaque groupe de discussion ($n = 3$), une analyse regroupant les forces et les faiblesses en fonction de chaque thème a été réalisée afin de mettre en évidence les thèmes qui relevaient des forces et ceux qui relevaient de faiblesses ou d'éléments à améliorer.

Enfin, l'analyse thématique des comptes-rendus des rencontres du comité de coordination s'est réalisée de la même façon que celle décrite précédemment pour les groupes de discussion. Elle a permis de bonifier l'analyse des groupes de discussion en y ajoutant les éléments concernant la gouvernance du projet. À la lecture des comptes-rendus, les éléments qui constituaient des forces, des faiblesses, des opportunités ou des menaces ont été ressortis ainsi que les propos qui abordaient un des thèmes de l'outil de l'INSPQ. Ces informations complémentaires ont permis de trianguler les données et de dégager certains consensus sur ce qui s'avérait être une force ou une faiblesse, comparativement à d'autres thèmes, plutôt partagés. Cette analyse a permis de comparer la compréhension et la vision de la mise en œuvre du projet entre les différents groupes : ceux qui assurent la coordination, les intervenants qui participent à l'élaboration du projet et les bénévoles qui participent concrètement à l'action.

Une fois que chaque dimension a fait l'objet d'analyse et que les constats ont été dégagés, une dernière étape a été d'observer si les constats de chaque dimension pouvaient s'enrichir mutuellement et de mettre en évidence des conclusions sur l'ensemble du processus. À l'issue de cette analyse, la formulation des conditions de succès et de recommandations était l'aboutissement souhaité par les membres du comité d'évaluation. Enfin, des conditions de succès ainsi que des recommandations stratégiques ont été formulées par l'étudiante, puis validées par le comité d'évaluation. Elles ont également pu être comparées à des études ou à des rapports traitant de sujets semblables dans le cadre d'évaluation participative d'un projet collectif.

Lors de la rédaction et de la communication des résultats, des conditions de succès et des recommandations, il est important de garder en tête le public cible (Simard et collab., 2009). En effet, la vulgarisation de l'information est importante. Dans ce cas-ci, les résultats de cette évaluation de processus s'adressaient au comité de coordination (et d'évaluation), aux intervenants ainsi qu'aux bénévoles participants. De plus, le fiduciaire ainsi que le bailleur de fonds étaient concernés par les résultats de ce rapport afin de connaître les décisions d'investissement à faire en ce sens.

5. Résultats principaux

Il est possible de dégager les principaux constats de cette démarche d'évaluation de processus basée sur une approche participative.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour mesurer les indicateurs ont permis de dégager des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces.

Les forces

En effet, les résultats de l'évaluation démontrent que l'expertise de l'agriculture urbaine a été un atout majeur pour la réussite du projet. Ce résultat s'observe tant à l'égard de la réalisation du calendrier et des jardins que de la satisfaction des participants aux formations et de la bonne gouvernance du projet. L'aspect collectif du projet est également ressorti comme une force perçue par la

majorité des participants, des intervenants et des membres du comité de coordination. Bien que cela n'aille pas sans défis, il permet un maillage entre les organisations ainsi qu'un partage des tâches et des ressources.

Les faiblesses

Toutefois, l'évaluation met en lumière que le roulement de personnel et la démobilisation des citoyens participants constituent des défis importants pour l'évolution du projet. À cet égard, une principale faiblesse repose dans l'absence de processus d'intégration des nouveaux membres.

Les opportunités

Les opportunités telles que la transmission des savoir-faire par du maillage intergénérationnel et interculturel restent à explorer. On mentionne également le souhait d'intégrer des activités de sensibilisation aux enjeux liés à l'alimentation tels que le gaspillage alimentaire et l'origine des aliments. Selon les témoignages, des partenariats avec des écoles, des associations et des entreprises sont encore à explorer pour faire évoluer le projet.

Les menaces

Les participants aux groupes de discussion se préoccupent de la pérennisation du financement pour maintenir les activités en place ainsi que des ressources de coordination et de l'accompagnatrice en agriculture urbaine. La variabilité de la météo et la courte saison de culture estivale sont des facteurs externes incontrôlables qui peuvent limiter le déploiement du projet.

Les conditions de succès

En outre, parmi les conditions de succès dégagées, l'évaluation participative a permis de souligner l'importance du développement d'un vocabulaire commun lorsqu'on agit sur un enjeu complexe comme la sécurité alimentaire. En effet, la connaissance et la compréhension de ce concept peuvent différer entre tous les acteurs impliqués dans le projet, et cela nécessite du temps afin d'établir une vision commune. La complémentarité des expertises au sein de la coordination du projet a également été signalée comme un atout

majeur pour l'avancement du projet et pour le développement des liens avec les partenaires. Les groupes de discussion ont mis en évidence les enjeux de gouvernance qui peuvent survenir relativement à l'intersectorialité et à la réalité de la multitude d'acteurs impliqués pour agir sur cette question. Bien qu'une des forces repose dans la diversité de partenaires permettant de joindre plusieurs citoyens, cela met également en évidence l'importance de se doter de canaux de communication clairs, d'une structure de projet adéquate ainsi que de buts et d'objectifs collectifs clairement définis. La vision du collectif, venant surpasser les intérêts et les valeurs individuels, peut constituer un défi dans ce type de projet. Ainsi, la collaboration avec les acteurs de santé publique, telle qu'elle a été observée dans ce projet, est un atout pour structurer la démarche et la mettre en œuvre avec la communauté (INSPQ, 2016a). Une autre condition de succès repose sur l'importance d'une coordination qui permet d'entretenir un lien de confiance, une stimulation en continu et un leadership positif avec les participants.

De plus, cette évaluation de processus a permis d'adapter et de mettre en application des outils d'évaluation à l'échelle locale. Le plan d'action du projet a servi de base à l'évaluation et certains indicateurs ont été sélectionnés, observés et mesurés. Des outils tels que l'analyse FFOM adaptée par Communagir ainsi que l'outil *Faire le point sur les conditions de succès* proposé par l'INSPQ ont également été testés et adaptés au contexte du projet. La démarche a permis de confirmer que ce dernier, développé spécifiquement pour la gestion de projet, convient également à un projet local de sécurité alimentaire. Pour aller plus loin, l'INSPQ propose une version bonifiée de cet outil qui rassemble des éléments de réflexion pour évaluer et favoriser la pérennité d'un projet (INSPQ, 2022b). L'analyse FFOM sous forme de groupes de discussion a permis, quant à elle, d'utiliser une approche participative pour fournir un diagnostic éclairé quant à la planification de l'évolution du projet dans une perspective d'amélioration continue.

En participant activement à l'évaluation participative du projet, les citoyens, les intervenants et les coordonnateurs du projet ont pu émettre leur avis

et se sentir considérés dans l'amélioration du projet. Ce processus a eu un effet mobilisateur chez les citoyens qui ont affirmé leur souhait de poursuivre le projet. De plus, l'évaluation a permis à l'équipe d'encadrement de santé publique locale de réitérer son appui et son soutien envers le projet.

Finalement, cette évaluation du processus de mise en œuvre et de la gouvernance d'un projet d'agriculture urbaine et de proximité a prouvé l'importance de se doter de méthodologies d'évaluation simples ou plus élaborées, adaptées aux ressources disponibles, afin de dégager des apprentissages. L'évaluation participative agit comme un élément clé pour mobiliser les participants, les accompagnateurs et les bailleurs de fonds, et permet d'assurer une légitimité du projet et des actions réalisées dans le cadre d'un financement public.

6. Recommandations et limites

Quelques recommandations peuvent se dégager concernant le processus de cette évaluation pour de futurs travaux en ce sens.

D'abord, la capacité des acteurs locaux à concevoir et à mettre en œuvre des évaluations dans les projets demeure un élément important à travailler. En effet, il s'agit d'un volet du cycle d'un projet qui peut être mis de côté par manque de temps ou par manque de reconnaissance quant à la pertinence de sa réalisation. Toutefois, une barrière importante à la réalisation d'une évaluation repose plutôt dans les compétences initiales des porteurs du projet. En effet, il y a un besoin de cohérence entre la planification, l'implantation et l'évaluation du processus ou encore dans les impacts des projets. Cela aurait comme résultat de renforcer les projets (Shah et collab., 2019).

Ainsi, il importe d'agir et d'investir dans le développement des compétences par des formations de base sur l'évaluation pour les acteurs locaux qui pourraient les aider à développer leurs capacités et leur confiance en l'évaluation. De plus, les ressources financières liées à l'évaluation sont souvent exclues dans les projets. Il s'agit d'une barrière assez fréquente qui justifie l'omission de cette étape. Les montants liés à la réalisation d'un plan d'évaluation, au suivi d'indicateurs, à la

passation d'un sondage ou encore à la tenue d'un groupe de discussion ou d'entretiens devraient être considérés dans les demandes de financement des projets.

Tout compte fait, le processus d'évaluation comporte quelques limites dans la méthodologie. D'abord, seules les personnes ayant participé au projet ont été incluses dans la collecte de données (comité de coordination, intervenants et bénévoles). Il aurait été pertinent de connaître l'avis des organisations externes au projet (soit le public cible) ou celui des bénévoles et organismes qui se sont désistés (Torquati et collab., 2018).

Finalement, l'autoévaluation peut représenter quelques limites, notamment dans la subjectivité d'analyse des résultats, malgré la rigueur et l'utilisation de cadre théorique. En effet, l'analyse a été faite par des membres coordonnateurs du projet. Il peut donc y avoir un manque de recul ou un risque de tendre vers l'autojustification. Toutefois, l'appui de l'équipe universitaire de professeurs permet d'équilibrer l'objectivité de la démarche.

Conclusion

Cet article a permis de décrire la démarche d'évaluation participative du processus de mise en œuvre et de la gouvernance d'un projet d'agriculture urbaine visant à favoriser l'accessibilité physique et économique aux aliments frais. Bien que les ressources financières, humaines et de temps puissent être limitées pour procéder à l'évaluation, il est important d'adapter la méthodologie aux ressources et de trouver un équilibre selon le contexte, tout en restant réaliste.

Dans le contexte de notre recherche, la méthodologie de l'évaluation a été développée en fonction du temps disponible. La tenue de trois groupes de discussion et le suivi de certains indicateurs ont permis de recueillir des données qualitatives et quantitatives. Se doter d'indicateurs directement à la phase de planification et utiliser des outils clés en main sont des stratégies permettant de simplifier la tâche. Les ressources de l'INSPQ, d'Avenir d'enfants ou de Communagir sont des atouts pour les acteurs sur le terrain. Des compétences de base

en évaluation et le soutien des acteurs de la santé publique permettent d'encadrer la démarche.

L'évaluation de type participatif permet de faire le point sur la mise en œuvre et la gouvernance du projet en favorisant l'expression des participants et la suggestion d'améliorations. Il en résulte une

plus forte mobilisation. D'ailleurs, une condition clé pour la continuité du projet repose dans l'intérêt des participants à le poursuivre, ce qui exerce une influence majeure. Ce moment d'évaluation après un an permet donc de valider cet intérêt et de saisir l'émergence de nouveaux besoins, dans une optique de développement des communautés.

NOTE

- 1 Une revue narrative de la littérature (Framarin et Déry, 2021) a été réalisée afin d'identifier des méthodologies d'évaluation de processus et participative utilisées dans le cadre de projets en sécurité alimentaire à l'échelle d'une communauté ou, plus largement, d'un programme de nutrition. L'outil de recherche Sofia ainsi que les moteurs de recherche PubMed et Google Scholar ont été utilisés. Les mots-clés retenus étaient *process evaluation, food *security, participatory evaluation et community-based research*. Un processus « boule de neige » a également servi à identifier les articles scientifiques pertinents. Certains journaux ont été identifiés et explorés plus en profondeur, notamment *Journal of Community Health, Journal of Nutrition Education and Behavior, Nutrients* ainsi que *Evaluation and Program Planning*.

RÉFÉRENCES

- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé. (2015). *Aperçu : les 10 étapes d'une évaluation*. Santé publique Ontario, gouvernement de l'Ontario. https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/a/2015/at-a-glance-10step-evaluation.pdf?sc_lang=fr
- Ancil, H., Bédard, L., Bergeron, K. M., Druet, C., Dunnigan, L., Gosselin, J.-C., Lambert, R., Leclerc, P., Morissette, C., Sénéchal, M.-R., Simpson, A., Cadorette, M., Gagnon, F. et Régimbald, S. (2012). *La santé et ses déterminants : mieux comprendre pour mieux agir*. Ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2011/11-202-06.pdf>
- Avenir d'enfants. (2017). *Guide pour soutenir la mise en place d'une démarche évaluative à l'intention des regroupements locaux de partenaires en petite enfance*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3887907?docref=7R1qpiyuPVLwBEFWcX-kNw>
- Baribeau, C. et Germain, M. (2010). L'entretien de groupe : considérations théoriques et méthodologiques. *Recherches qualitatives*, 29(1), 28-49. <https://doi.org/10.7202/1085131ar>
- Carney, P. A., Hamada, J. L., Rdesinski, R., Sprager, L., Nichols, K. R., Liu, B. Y., Pelayo, J., Sanchez, M. A. et Shannon, J. (2012). Impact of a community gardening project on vegetable intake, food security and family relationships: A community-based participatory research study. *Journal of Community Health*, 37(4), 874-881. <https://doi.org/10.1007/s10900-011-9522-z>
- Carter, M. A., Dubois, L. et Tremblay, M. S. (2014). Place and food insecurity: A critical review and synthesis of the literature. *Public Health Nutrition*, 17(1), 94-112. <https://doi.org/10.1017/s1368980013000633>
- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT). (2020). *Population dont le ménage a connu une insécurité alimentaire (2017-2018)*. Gouvernement du Québec. https://www.ciass-at.gouv.qc.ca/partage/DEF_ENV-SOCIOECONO/SITUATION-FINANCIERE/2020-11_insecurite_alimentaire_2017-2018.pdf
- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT). (2021). *Appel de projets pour accroître la sécurité alimentaire en Abitibi-Témiscamingue*. Gouvernement du Québec. https://www.ciass-at.gouv.qc.ca/partage/DOCUMENTS-INFORMATIFS/Appel-projets-accroitre-securite-alimentaire_A-T.pdf
- Communagir. (s. d.). *Les outils d'animation – L'analyse FFOM : forces – faiblesses – opportunités – menaces*. <https://communagir.org//contenus-et-outils/communagir-pour-emporter/les-outils-d-animation/l-analyse-ffom-forces-faiblesses-opportunités-menaces>
- Cueva, K., Lovato, V., Carroll, D., Richards, J., Speakman, K., Neault, N. et Barlow, A. (2020). A qualitative evaluation of a community based, culturally relevant intervention to promote healthy food access in American Indian communities. *Journal of Community Health*, 45(3), 458-464. <https://doi.org/10.1007/s10900-019-00760-4>

- Framarin, A. et Déry, V. (2021). *Les revues narratives : fondements scientifiques pour soutenir l'établissement de repères institutionnels*. Institut national de santé publique du Québec, gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2780>
- Freedman, D. A., Bell, B. A., Clark, J., Ngendahimana, D., Borawski, E., Trapl, E., Pike, S. et Sehgal, A.R. (2021). Small improvements in an urban food environment resulted in no changes in diet among residents. *Journal of Community Health*, 46(1), 1-12. <https://doi.org/10.1007/s10900-020-00805-z>
- Geoffrion, P. (2003). Le groupe de discussion. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale de la problématique à la collecte de données* (4^e éd., p. 392-413). PUQ.
- Gucciardi, E., Vahabi, M., Norris, N., Del Monte, J. P. et Farnum, C. (2014). The intersection between food insecurity and diabetes: A review. *Current Nutrition Reports*, 3(4), 324-332. <https://doi.org/10.1007%2Fs13668-014-0104-4>
- Hawkins, M., Watts, E., Belson, S. I. et Snelling, A. (2020). Design and implementation of a 5-year school-based nutrition education intervention. *Journal of Nutrition Education and Behavior*, 52(4), 421-428. <https://doi.org/10.1016/j.jneb.2019.12.005>
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2016a). *Pourquoi assumer la responsabilité populationnelle?* Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/responsabilite-populationnelle/pourquoi-assumer-la-responsabilite-populationnelle>
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2016b). *Éléments de réflexion pour évaluer et favoriser la pérennité d'un projet*. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/realiser-un-projet-en-lien-avec-la-responsabilite-populationnelle/faire-le-bilan-du-projet/elements-de-reflexion-pour-evaluer-et-favoriser-la-perennite-d-un-projet>
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2019). *Intervention économique pour augmenter la consommation de fruits et légumes : étude sur la faisabilité et l'acceptabilité de l'intervention*. Gouvernement du Québec. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2498_intervention_economique_consommation_fruits_legumes.pdf
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2022a). *Pandémie et insécurité alimentaire : résultats du 31 mai 2022*. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sondages-attitudes-comportements-quebecois/insecurite-alimentaire-mai-2022>
- Institut national de santé publique de Québec (INSPQ). (2022b). *Éléments de réflexion pour évaluer et favoriser la pérennité d'un projet*. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/realiser-projet-en-lien-responsabilite-populationnelle/faire-bilan-du-projet/elements-reflexion-evaluer-favoriser-perennite-d-projet>
- Jacobson, L. T. et Wetta, R. (2014). Breastfeeding interventions in Kansas: A qualitative process evaluation of program goals and objectives. *Evaluation and Program Planning*, 46, 87-93. <https://doi.org/10.1016/j.evalprogplan.2014.05.006>
- Joseph, S., Stevens, A. M., Ledoux, T., O'Connor, T. M., O'Connor, D. P. et Thompson, D. (2015). Rationale, design, and methods for process evaluation in the *Childhood Obesity Research Demonstration* Project. *Journal of Nutrition Education and Behavior*, 47(6), 560-565. <https://doi.org/10.1016/j.jneb.2015.07.002>
- Kirkpatrick, S. I. et Tarasuk, V. (2008). Food insecurity is associated with nutrient inadequacies among Canadian adults and adolescents. *The Journal of Nutrition*, 138(3), 604-612. <https://doi.org/10.1093/jn/138.3.604>
- Krebs-Moberg, J. et Ormsby, A. (2019). Assessing the effectiveness of a community food security project for curriculum development. *Applied Environmental Education and Communication*, 18(2), 128-139. <https://doi.org/10.1080/1533015X.2018.1445567>
- Leclerc, B.-S. (dir.), Mahmoudi, L., Noun, M., Roy, M.-J. et Mefrouche, R. (2020). *Évaluation de l'approche « 1000 jours pour savourer la vie » de la Fondation OLO*. InterActions, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal et Université de Montréal. <https://fondationolo.ca/wp-content/uploads/2022/05/2020-interactions-evaluation-1000-jours-pour-savourer-la-vieversion-finale.pdf>
- Lepe, S., Goodwin, J., Mulligan, K. T., Balestracci, K., Sebelia, L. et Greene, G. (2019). Process evaluation of a policy, systems, and environmental change intervention in an urban school district. *Journal of Nutrition Education and Behavior*, 51(3), 307-317. <https://doi.org/10.1016/j.jneb.2018.07.017>

- Men, F., Gundersen, C., Urquia, M. L. et Tarasuk, V. (2020a). Association between household food insecurity and mortality in Canada: A population-based retrospective cohort study. *Canadian Medical Association Journal*, 192(3), E53-E60. <https://www.cmaj.ca/content/192/3/E53>
- Men, F., Gundersen, C., Urquia, M. L. et Tarasuk, V. (2020b). Food insecurity is associated with higher health care use and costs among Canadian adults: Study examines the association of food insecurity with acute care hospitalization, same-day surgery, and acute care costs among Canadian adults. *Health Affairs*, 39(8), 1377-1385. <https://doi.org/10.1377/hlthaff.2019.01637>
- Milliron, B.-J., Vitolins, M. Z., Gamble, E., Jones, R., Chenault, M. C. et Tooze, J. A. (2017). Process evaluation of a community garden at an urban outpatient clinic. *Journal of Community Health: The Publication for Health Promotion and Disease Prevention*, 42(4), 639-648. <https://doi.org/10.1007/s10900-016-0299-y>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). (2018). *Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-297-02W.pdf>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). (2022). *Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-297-05W.pdf>
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). (2017). *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 : un revenu de base pour une société plus juste*. Gouvernement du Québec. https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_plan_action_2017-2023.pdf
- Newcomer, K. E., Hatry, H. P. et Wholey, J. S. (dir.). (2015). *Handbook of practical program evaluation* (4^e éd.). Wiley.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (1996). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*. <https://www.fao.org/3/w1358f/w1358f00.htm>
- Ortega, A. N., Albert, S. L., Sharif, M. Z., Langellier, B. A., Garcia, R. E., Glik, D. C., Brookmeyer, R., Chan-Golston, A. M., Friedlander, S. et Prelep, M. L. (2015). Proyecto MercadoFRESCO: A multi-level, community-engaged corner store intervention in East Los Angeles and Boyle Heights. *Journal of Community Health*, 40(2), 347-56. <https://doi.org/10.1007/s10900-014-9941-8>
- Roncarolo, F., Adam, C., Bisset, S. et Potvin L. (2015). Traditional and alternative community food security interventions in Montréal, Québec: Different practices, different people. *Journal of Community Health*, 40(2), 199-207. <https://doi.org/10.1007/s10900-014-9917-8>
- Shah, H. D., Adler, J., Ottoson, J., Webb, K. et Gosliner, W. (2019). Leaders' experiences in planning, implementing, and evaluating complex public health nutrition interventions. *Journal of Nutrition Education and Behavior*, 51(5), 528-538. <https://doi.org/10.1016/j.jneb.2019.02.005>
- Simard, P. (dir.). (2009). *Sait-on bien travailler ensemble? Petit guide d'évaluation à l'intention des initiatives de développement des communautés*. Réseau québécois de Villes et Villages en santé. <https://www.passerelles.quebec/system/files/upload/documents/posts/guideevaluationparticipative2.pdf>
- Smallwood S. W., Freedman D. A., Pitner R. O., Sharpe P. A., Cole J. A., Hastie, S. et Hunter B. (2015). Implementing a community empowerment center to build capacity for developing, implementing, and sustaining interventions to promote community health. *Journal of Community Health*, 40(6), 1122-9. <https://doi.org/10.1007/s10900-015-0038-9>
- Tarasuk, V. et Mitchell, A. (2020). *Household food insecurity in Canada, 2017-2018*. Food Insecurity Policy Research. <https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2020/03/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2017-2018-Full-Reportpdf.pdf>
- Torquati, L., Kolbe-Alexander, T., Pavey, T. et Leveritt, M. (2018). Changing diet and physical activity in nurses: A pilot study and process evaluation highlighting challenges in workplace health promotion. *Journal of Nutrition Education and Behavior*, 50(10), 1015-1025. <https://doi.org/10.1016/j.jneb.2017.12.001>
- Wallerstein, N. B. et Duran, B. (2006). Using community-based participatory research to address health disparities. *Health Promotion Practice*, 7(3), 312-323. <https://doi.org/10.1177/1524839906289376>